



GCU JOINT COMMITTEE

NOUVELLE FONCTION POUR L'ENVOI DU PVCA AVEC LE GCU BROKER

NOUVELLE FONCTION A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2019

Qu'est qui est nouveau ?

A partir du 1^{er} avril, le PVCA et ses annexes, p. ex. photos ou documents, peuvent être envoyés directement par le GCU Broker au détenteur. Le GCU Broker identifie automatiquement le détenteur sur la base du numéro de wagon et lui envoie le PVCA et ses annexes.

Option 1: PVCA au format pdf

Le PVCA peut être transmis dans le GCU Broker au format pdf, les annexes dans un format quelconque. Il convient de s'assurer que le nom du fichier est correct. Le détenteur est identifié sur la base du numéro de wagon contenu dans le nom du fichier et non pas sur la base du numéro de wagon figurant dans le PVCA lui-même, voir aussi pt. 3.3 du guide.

A partir du 1^{er} avril, les EF sont priées d'utiliser uniquement le formulaire-type (« Procès-verbal de constatation d'avarie du wagon », annexe 4 du CUU 2019 sur le site du CUU ou sur celui du GCU Broker dans le menu Documentation/Technique sous la rubrique *Wagon Damage Report* [PVCA]) et de l'envoyer par le GCU Broker.

A la différence des versions précédentes, il faut maintenant indiquer le numéro de l'organisation à 4 caractères avant le nom de l'entreprise (EF utilisatrice ou détenteur). Chaque partie du contrat a reçu ce code au début de l'année. Il peut être recherché via la recherche des parties du contrat. Ne pas inscrire le VKM ou un sigle d'entreprise.

Le détenteur peut recevoir le PVCA et ses annexes par courrier électronique après avoir enregistré une adresse mail dans le GCU Broker (pt. 6.6 du guide, canal de communication « WDR PDF »). Le PVCA et ses annexes seront ensuite envoyés à cette adresse. Nous demandons à tous les détenteurs de vérifier rapidement cette adresse et de la corriger, le cas échéant, car à partir du 1^{er} avril les EF enverrons tous les PVCA à ces adresses.

Pour ce faire, il faut enregistrer l'adresse mail dans la case « adresse destinataire » et activer la case « communication active ». Le type d'autorisation reste inchangé (« NONE ») et les cases prévues pour le nom de l'utilisateur et le mot de passe doivent rester vides.

Option 2: PVCA via webservice

Une autre option consiste à connecter chacune des parties du contrat au GCU Broker via une interface informatique et d'envoyer et de recevoir le PVCA (au format XML, webservice) ainsi que ses annexes (en tant que REST) par cette voie. Les détails concernant cette connexion sont décrits dans le guide d'utilisation du GCU Broker qui peut être consulté sur le site du GCU Broker sous la rubrique documentation. Adressez-vous au mandataire, car il faut créer un compte dans un système de test séparé.

Si vous avez des questions concernant la transmission du Procès-verbal de constatation, n'hésitez pas à contacter le mandataire CUU Floris Foqué (gcu@gcubureau.org).

Salutations Respectueuses



Stefan Lohmeyer
Co-président
GCU Joint Committee GCU
UIP



Nicolas Czernecki
Co-président
GCU Joint Committee GCU
UIC